



> Indicateurs Sociétaux de Bien Être Territorialisés



# Cohésion sociale, bien être et action : quelques réflexions et commentaires

Michel RENAULT

Pe  ea



Michel RENAULT est Maître de Conférences à l'université de Rennes 1

Il est membre de PEKEA (Political and Ethical Knowledge on Economic Activities) et de FAIR (Forum pour d'Autres Indicateurs de Richesses).

M.Renault coordonne le projet ISBET (Indicateurs Sociétaux de Bien Etre Territorialisés)

Contact : [michel.renault@univ-rennes1.fr](mailto:michel.renault@univ-rennes1.fr)

1

Ce texte est une version révisée et amendée d'une intervention en tant que discutant lors d'une session du colloque international organisé par la région de Wallonie et le Conseil de l'Europe:

**« Promouvoir la cohésion sociale au niveau européen : des concepts et des indicateurs au service de l'action »**

14 et 15 octobre 2010

Point Centre, Aéroport de Charleroi

Dans le cadre de la session 3:

L'ARTICULATION ENTRE LE CONCEPT DE COHESION SOCIALE, LA MESURE ET LES PLANS D'ACTION

LES OPINIONS EXPRIMEES DANS CE TEXTE N'ENGAGENT QUE L'AUTEUR

## Cohésion sociale, bien être et action : quelques réflexions et commentaires<sup>1</sup>

Ce colloque a été l'occasion d'offrir des éclairages divers sur cette notion centrale qu'est la cohésion sociale. Cependant, si on se pose cette question, c'est bien que la cohésion sociale apparaît comme un « problème » et que cela ne va pas de soi. Cela veut dire que nous sommes dans des sociétés pour lesquelles les questions du lien social, de la solidarité, du vivre ensemble... dans des espaces marqués par la pluralisation, la globalisation et surtout la marchandisation des relations et des solidarités, constituent des « problèmes ». Ces problèmes s'inscrivent également dans la perspective de sociétés et de modes de développement qui deviennent de plus en plus insoutenables ; du point de vue environnemental évidemment, mais également du point de vue économique et social. La question de la cohésion sociale renvoie ainsi à la fois à des questions analytiques difficiles et à des questions pratiques et opérationnelles qui ne le sont pas moins. Je n'aurais pas la prétention d'aborder et d'approfondir toutes ces questions. Je voudrais juste faire part de quelques réflexions suscitées par la relation entre la notion de cohésion sociale, sa mesure et le passage aux plans d'action, ce qui est au cœur de l'intitulé de cette session et de ce colloque. Cela sera aussi l'occasion d'une mise en perspective subjective de ce qui a pu être dit au cours de ce colloque.

2

Les sociétés dans lesquelles nous vivons sont marquées par la *démésure*, Patrick Viveret rappelait ainsi que la fortune individuelle de 225 personnes est égale au revenu cumulé de 2,5 milliards d'êtres humains [Viveret 2011]. La crise financière, puis économique, de 2008 dont nous subissons tous les jours durement les effets, est largement le produit de cette démesure, de ce creusement sans précédent des inégalités. Comment vivre ensemble dans un monde dans lequel, au niveau mondial, les 20% de la population la plus riche s'accaparent plus de 80% de la richesse et où il ne reste aux 40% les plus pauvres que 4% de cette richesse à se disputer... Cet incroyable processus de monopolisation de la richesse s'accompagne d'une destruction sans précédent d'autres richesses, celles liées à ce que le philosophe John Dewey appelait la « matrice biologique », dont nous sommes issus et dont nous sommes une partie. Ce n'est pas le lieu de développer cela mais on ne peut le passer sous silence car c'est également un enjeu majeur pour la cohésion sociale tant les modifications climatiques, par exemple, auront un impact majeur, dont on n'a pas encore assez conscience, sur nos sociétés. Tout cela faisait dire à l'économiste hétérodoxe Kenneth Boulding en 1966 : « *Celui qui croît qu'une croissance exponentielle peut continuer indéfiniment dans un monde fini est un fou, ou un économiste* ».

Cette crise majeure que nous vivons me semble avoir des racines profondes qui touchent ce que deux économistes, Arthur Denzau et Douglas North, ont appelé nos « modèles mentaux », forgés par le temps et enracinés profondément dans nos modes de raisonnements. Je ne vais pas faire une longue dissertation sur les racines de ce mal mais je voudrais juste mettre en forme certaines intuitions, faire comme on dit, quelques raccourcis historiques, sans doute trop simples, mais qui me semblent donner des éclairages intéressants sur notre réalité. Cela me semble également permettre d'appréhender le lien entre la « démesure » et les « mesures » que nous utilisons et auxquelles nous nous référons pour prendre en compte la réalité sociale.

<sup>1</sup> Je tiens à remercier tous les organisateurs du colloque qui nous a réunis pour leur accueil et pour toute l'organisation.

## Des politiques du bonheur à l'économie du bonheur

Tout d'abord il faut rappeler que la problématique de la cohésion sociale émerge en tant que telle de façon concomitante avec le développement du libéralisme politique, de la philosophie sociale libérale. Avec la conceptualisation d'un individu libre, autonome, doué de raison et ne devant entretenir avec ses semblables que des rapports liés à ses intérêts et à ses passions, se pose la question de l'ordre social. Comment penser en effet la société dans un cadre où chaque individu, supposé doué de raison, poursuivrait ses intérêts, ceux-ci entrant fatalement en « concurrence » avec ceux des autres. Cette concurrence, c'est la guerre de tous contre tous et, si on veut malgré tout pouvoir vivre ensemble, il faut pacifier ces relations qui sans cela mèneraient à la destruction de toute société. A cela Thomas Hobbes apporte deux réponses en 1651. La première, la plus connue, c'est le Léviathan, le pouvoir, qui peut être incarné, par exemple, par l'Etat : *« Il apparaît clairement par là qu'aussi longtemps que les hommes vivent sans un pouvoir commun qui les tienne tous en respect, ils sont dans cette condition qui se nomme guerre, et cette guerre est guerre de chacun contre chacun. Car la « guerre » ne consiste pas seulement dans la bataille et dans des combats effectifs ; mais dans un espace de temps où la volonté de s'affronter en des batailles est suffisamment avérée »*. Le pouvoir a donc pour fonction de maintenir cet ordre, cette cohésion sociale, sans laquelle aucune vie n'est possible. Mais on oublie souvent le deuxième moyen évoqué par Hobbes pour maintenir l'ordre social. T.Hobbes fait en effet explicitement référence au marché comme moyen de *« divertissement des passions homicides des individus »*, le marché devient ainsi un lieu où peuvent s'exprimer la concurrence, qui n'est qu'une forme pacifiée et médiatisée de la guerre de tous contre tous. Les passions, y compris les plus viles, les intérêts, y compris les plus égoïstes, pourraient s'y exprimer sans violence autre que symbolique. La société et le « vivre ensemble » ne vont donc plus de soi, menacés sans relâche par les passions acquisitives insatiables des individus. Sommes-nous si loin aujourd'hui de cette guerre de tous contre chacun ? Cela n'est-il pas au cœur de cette question de la cohésion sociale ?

3

### Une fable fondatrice

En 1714 la fable des Abeilles de Bernard Mandeville met en scène métaphoriquement cette société mise en mouvement par les passions et les intérêts, dans laquelle des « vices privés » naissent les « vertus publiques ». Dans cette fable, fondamentale pour comprendre notre modernité, Mandeville met en scène la concurrence comme un moyen de réguler les passions et de faire en sorte que ces passions amènent une « ruche prospère » : *« Des millions en effet s'appliquaient à subvenir mutuellement à leurs convoitises et à leurs vanités, tandis que d'autres millions étaient occupés à détruire leur ouvrage »* et *« C'est ainsi que, chaque partie étant pleine de vice, Le tout était cependant un paradis »*. La thématique fameuse de la « main invisible » supposée mener les individus vers la prospérité apparaît ainsi, sans doute pour la première fois. Cette « fable » est également fondatrice car elle condamne toute volonté de « moraliser » cette société dans laquelle la « politique » noue « amitié avec le vice ». On voit clairement apparaître les fondements de ce qu'Albert Hirschmann a appelé la « rhétorique réactionnaire ». Le premier terme de cette rhétorique est l'impossibilité constitutionnelle de toute action correctrice : toute volonté de moraliser cette société, qui n'est que le théâtre de la confrontation des passions et des intérêts, ne serait que « vaine utopie ». Cette vacuité de toute action est aussi justifiée par le deuxième argument de cette rhétorique réactionnaire : les effets pervers. Toute action visant à moraliser cette société est également vaine car elle conduirait à des effets pervers qui placeraient cette société dans une situation pire que celle du départ. Explicitement, dès 1714, Mandeville manipule un des éléments centraux du discours que l'on qualifie aujourd'hui de néo libéral ou d'ultra libéral. Ainsi, si on se pique de justice sociale, de redistribution, de morale... ce serait le moteur même du commerce et de la prospérité qui serait détruit. Si on prend aux riches pour donner aux pauvres, par exemple par la fiscalité ou des politiques sociales, alors les riches fuiront et les pauvres seront encore plus pauvres : *« Car ce n'est pas seulement qu'ils sont partis, ceux qui chaque année*

dépendaient de vastes sommes, mais les multitudes qui vivaient d'eux ont été jour après jour forcées d'en faire autant ». De la même façon, cette « moralisation » affectera aussi les entreprises et Mandeville met parfaitement en scène ces fameuses « délocalisations » qui voient partir des entreprises vers des pays où la « pression » fiscale est moindre : « *Ce ne sont plus les négociants, mais les compagnies qui suppriment des manufactures entières* ». Nous sommes bien au cœur de ce que nous vivons, la rhétorique de la mondialisation est un moyen souvent commode pour « laisser faire », pour laisser s'effiloche cet Etat providence qui, un temps, avait pu faire croire que la « croissance » et la « prospérité » pourraient être partagées. Compétitivité et attractivité des Etats et des territoires sont ainsi bien souvent référés à un moins disant social et fiscal pour offrir « *des affaires fort profitables* ».

### ***Du mauvais usage de la tragédie***

Bien entendu ce ne sont là que des « raccourcis » qui n'ont d'autre prétention que de mettre en lumière certains éléments ; bien entendu on ne peut résumer le libéralisme (ou plutôt les libéralismes) à ces quelques intuitions. Il n'empêche que ce discours, cette rhétorique, irrigue encore profondément nos façons de penser et d'agir. Concrètement par exemple, cela renvoie à une forme d'impossibilité de toute gestion commune celle-ci étant fatalement amenée à détruire le « bien commun ». On reconnaît le fameux mythe économique fondé sur l'article de 1968 de Garrett Hardin : la tragédie des communs. Souvent sans l'avoir lu, les économistes ont réécrit cet article pour le rendre conforme à la « fable des abeilles ». De quoi est-il question ? La tragédie des communs met en scène des « pâtures communes », non appropriées privativement, sur lesquelles chacun peut venir faire paître librement ses troupeaux. La « tragédie » provient du fait que la pâture étant libre chacun serait incité à « maximiser » l'exploitation de ce bien libre puisque la ressource est gratuite. On en arriverait ainsi à une surexploitation et à une disparition finale de la ressource. Ce que véhicule cette nouvelle « fable des abeilles » c'est que sans droits de propriété bien établis chacun est amené à développer un comportement de « passager clandestin » cherchant à profiter de l'avantage sans en payer le coût... La seule solution serait donc une « privatisation » par l'établissement de « droits de propriété » amenant à une gestion supposée être optimale de ces pâtures. Là où chacun pouvait auparavant jouir librement d'un bien commun, l'instauration d'un espace marchand exclut ceux qui n'auront pas ces « droits de propriété ». Rien n'est dit des processus d'attribution de ces droits et des questions de justice qui les sous-tendent. Il s'agit bien d'une fable, car outre le fait que l'article d'Hardin fait référence à un phénomène plus spécifique que les généralisations qui en ont été tirées, le contexte historique et social est largement négligé comme l'ont montré par exemple les travaux d'Elinor Ostrom et sans doute de façon plus pertinente ceux d'Augustin Berque, pour ne prendre que deux exemples. Ainsi, la surexploitation n'a pas été causée par une logique de comportement universelle de « passager clandestin » mais bien par un mouvement antécédent de privatisation des terres rendant les « communs » plus rares et amenant les exclus à ne pas avoir d'autre alternative que d'utiliser ces « communs ». Pendant de longues périodes historiques l'utilisation des biens communs avait pu être régulée par des mécanismes sociaux qui ne rendent pas inévitables les comportements de « passager clandestins » ou « opportuniste » comme les manipulent à l'envie les économistes orthodoxes pour disqualifier l'existence même de ces biens communs. Nous sommes là au cœur de la problématique de la cohésion sociale puisque ces approches nient toute socialité pour ne faire de la société que l'agrégat mécanique de passions et d'intérêt contre lesquels on ne peut aller mais qu'il faut se contenter de canaliser ou de « divertir ».

Un autre élément apparaît paradoxal. En effet dans un contexte de crise environnementale, sociale, économique, politique, réapparaissent des questions qu'on avait depuis déjà longtemps réinscrites dans la sphère privée : celles du bien être, du bonheur, de la qualité de vie, même si elles avaient pu ressurgir périodiquement. Ces questions ont été largement évoquées lors de ce colloque et elles étaient également au cœur du rapport de la commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social instaurée (dite commission « Stiglitz ») par le président Nicolas Sarkozy en 2008. Le bonheur, le bien être... seraient donc des questions publiques et plus profondément encore des questions de « politiques publiques » ou d'action publique. On voit alors les relations pouvant exister entre les concepts, les mesures et l'action publique. Ici encore un détour historique est nécessaire.

Il me semble en effet que cette relation entre bonheur et politique, ainsi qu'entre bonheur et économique, se noue au XVIII<sup>ème</sup> siècle. La philosophie politique libérale, traduisant une volonté d'émancipation vis-à-vis des pouvoirs monarchiques, notamment de la monarchie absolue qui a régné en France, initie une transformation des objectifs politiques dans le sens de la liberté mais aussi du bonheur. La déclaration d'indépendance des Etats-Unis de 1776 affirme ainsi : « *Tous les hommes sont créés égaux ; ils sont doués par le créateur de certains droits inaliénables ; parmi ces droits se trouvent la vie, la liberté et la **recherche du bonheur*** ». L'objectif du gouvernement des hommes est alors de garantir ces droits et si jamais une forme de gouvernement s'éloignait de cet objectif, le peuple aurait le droit « de la changer ou de l'abolir et d'établir un nouveau gouvernement en le fondant sur les principes et en l'organisant en la forme qui lui paraîtront les plus propres à lui donner la sûreté et le **bonheur** ». En France la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 entérine ce fait : « *Les représentants du peuple français, constitués en Assemblée nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme, [...] afin que les réclamations des citoyens, fondés désormais sur des principes simples et incontestables tournent toujours au maintien de la Constitution et au **bonheur de tous*** ». La constitution de 1793 peut alors affirmer : « *Le but de la société est le **bonheur commun*** ». Le bonheur n'est plus référé à la chance ou au hasard comme le signifie son étymologie, mais à la volonté politique de citoyens mandatant un pouvoir politique constitutionnellement organisé pour garantir ce bonheur<sup>2</sup>. Avec ces déclarations on entre dans le domaine des *politiques du bonheur*. Le lien avec l'économique s'établit par le biais de l'utilitarisme naissant initié par Jeremy Bentham. Bentham se réfère alors à un principe d'utilité publique qu'il attribue parfois à David Hume, parfois à Joseph Priestley. D.Hume écrivait ainsi en 1751 : « *Nous devons chercher les règles qui sont, dans l'ensemble, les plus utiles et les plus bénéfiques [...] Le point ultime vers lequel ces règles doivent toutes tendre, **c'est l'intérêt et le bonheur de la société** [...] Même dans la vie de tous les jours, nous avons recours constamment au principe d'utilité publique* ». Le bonheur est donc une affaire de gouvernement et de morale publique. Bentham affirme alors: « *La nature a placé l'humanité sous le gouvernement de deux maîtres souverains, la douleur et le plaisir. C'est à eux seuls qu'il appartient de signifier ce que nous devrions faire, comme de déterminer ce que nous ferons* ». Le comportement humain serait alors gouverné par la recherche du bonheur, du plaisir, et le désir d'éviter la peine, la douleur, le malheur. Ce qui est vrai au niveau individuel l'est aussi au niveau collectif : le bonheur de tous doit être l'objectif de la législation, du gouvernement<sup>3</sup> : « *Le bonheur public doit être l'objet du législateur : l'utilité générale doit être le principe du raisonnement en législation [...]* ». Plus exactement, puisque la pensée de Bentham est également un fruit de l'optimisme, il s'agit d'aller vers : « *Le plus grand bonheur du plus grand nombre* »

<sup>2</sup> Ce passage est largement inspiré des travaux de L.Loty (2011) et S.Latouche (2011) ainsi que de mes propres travaux.

<sup>3</sup> « *Par le terme « utilité » on désigne la faculté que possède chaque chose de produire un bénéfice, un avantage, un plaisir, un bien, ou du bonheur (tous ces mots reviennent présentement au même), ou (ce qui est la même chose) d'éviter un dommage, une souffrance, un mal, ou un chagrin à la partie dont l'intérêt est en jeu ; s'il s'agit de la communauté en général, alors il s'agit **du bonheur de la communauté** ; s'il s'agit d'un individu particulier, alors il s'agit du bonheur de cet individu* »



selon la formule attribuée à Francis Hutcheson. Se pose alors la question de la « mesure » ou de l'évaluation de ce bonheur pour rendre possible son opérationnalisation et sa rationalisation. Pour Bentham en effet, bien que le bonheur soit qualitatif et subjectif, il serait cependant susceptible de mesure. *Et c'est cette mesure qui fait du bonheur une préoccupation de nature économique: « Le thermomètre est l'instrument pour mesurer la température, le baromètre est l'instrument pour mesurer la pression de l'air... La monnaie est l'instrument pour mesurer la quantité de plaisir et de peine »*. Le glissement est alors achevé, le bonheur est objectivé et mesurable par une grandeur de nature économique qu'il s'agirait de faire croître<sup>4</sup>. En simplifiant : croissance économique et bonheur seraient liés.

Cependant assez tôt des questions vont se poser quant à la répartition des « moyens » de bonheur. Tout d'abord la logique du raisonnement utilitariste fait que, s'il y a des plaisirs, des bonheurs, il y a aussi des peines, des malheurs, et il faut tendre à maximiser les premiers et à minimiser les seconds. Que se passe-t-il alors si certains individus causent à la société plus de malheur que de bonheur et font ainsi pencher la balance des plaisirs et des peines du mauvais côté ? A cela ce mercantilisme moral peut trouver une réponse, certes caricaturale mais significative. F.Hutcheson écrit ainsi : *« Si l'euthanasie des vieillards tend vraiment au bien commun tout en abrégant leur souffrance, cela apparaît sans doute justifié [...]. Si une race faible ou difforme ne pouvait jamais, malgré la technique et l'ingéniosité se rendre utile à l'humanité mais devenait au contraire un poids si lourd qu'il atteindrait une limite insupportable pour conduire tout un pays à la ruine, il serait juste de la supprimer »*. Ainsi les pauvres, les malades, les vieillards, les handicapés... seraient un poids pour la société, feraient pencher la balance du mauvais côté. En sommes nous si loin d'aujourd'hui quand cette rhétorique des « charges » pour ce qui relève de la solidarité, de l'aide aux démunis, est manipulée à l'envie et serait sensée « peser » sur l'économie et nous conduire « si on ne les réduit pas » à la ruine ou au déclin. Le glissement sémantique de la rhétorique de la *sécurité* sociale à celle des *charges* sociales est révélatrice à cet égard : le social serait devenu une « charge » que l'on ne pourrait plus assumer. La volonté des économistes d'objectiver le bonheur les amènera aussi à aller plus loin dans cette logique d'optimisation. La monnaie apparaît bien rapidement comme un moyen simplement indirect d'objectiver le subjectif, en tant que tel il est donc imparfait. L'idéal serait évidemment de pouvoir objectiver les « sensations subtiles du cœur humain ». Par exemple William Stanley Jevons pouvait écrire en 1874 : *« Le temps viendra où les mécanismes subtils du cerveau seront dévoilés, et où chaque pensée sera réduite à la dépense d'une masse déterminée d'azote et de phosphore. Aucune limite apparente n'existe au succès de la méthode scientifique dans le pesage et la mesure et dans la réduction sous l'empire de la loi des phénomènes de la matière et de l'esprit »*<sup>5</sup>. Il serait ainsi possible de mesurer de façon objective et directe l'effet des « moyens de bonheur » sur le cerveau humain et ainsi de rationaliser les *politiques du bonheur*. Francis Ysidro Edgeworth verra dans les progrès de la psychophysique un moyen de cette sorte. Se plaçant dans une perspective darwiniste il écrivait : *« La capacité pour le plaisir est une propriété de l'évolution, un attribut essentiel de la civilisation »*. L'évolution prenant des chemins différents certains seraient moins dotés que d'autres de cette « capacité pour le plaisir ». Edgeworth reformule alors une question qu'avait posée avant lui Henry Sidgwick : *« Si plus de bonheur est obtenu en donnant les mêmes moyens de bonheur à B plutôt qu'à A ; on déduit de manière évidente et indiscutable qu'ils doivent être donnés à B, quelle que soit l'inégalité que cela implique en terme de répartition des moyens du bonheur »*. Edgeworth reformule cela en supposant que certains seraient dotés constitutionnellement, biologiquement, d'une capacité supérieure pour le plaisir. Ainsi, pour faire le plus grand bonheur, nul besoin de s'embarrasser du plus grand nombre, il suffit de donner plus de moyens de bonheur à ceux qui en tirent le plus de plaisir ou d'utilité. Edgeworth mobilise alors le « privilège aristocratique » c'est-à-dire : *« le privilège de l'homme sur la brute, du civilisé sur le sauvage, de la naissance, du talent, et du sexe mâle »*, il ajoute *« L'aristocratie du sexe est de façon*

<sup>4</sup> « [...] ce qui **maximise les plaisirs et minimise les peines**, c'est ce qui contribue le plus **au bonheur** [...]. La vertu est comme un **économe prudent, qui rentre dans ses avances et accumule les intérêts** » J.Bentham.

<sup>5</sup> Ma traduction

*similaire fondée sur la capacité supérieure de l'homme pour le plaisir [...] ».* Un ordre social inégalitaire est donc justifié au nom d'une économie du bonheur et le plus grand nombre sacrifié au plus grand bonheur. Chez Edgeworth cela s'inscrit dans une vision profondément inspirée par le développement de la pensée de Herbert Spencer et par le Charles Darwin de la « Descendance de l'homme », ce qui a conduit au « darwinisme social », au raccourcis de la « survie du plus apte » et au plan économique à la mise en avant de la « concurrence » comme matérialisation de ce processus de sélection du « meilleur ». Cela est-il du passé, tombé dans les oubliettes de l'histoire ? Ce n'est pas certain et le retour opéré depuis quelques années et entériné par le rapport de la commission Stiglitz au « bonheur subjectif » me semble révélateur. Certains travaux de ce qu'il est aujourd'hui convenu d'appeler l'économie du bonheur mobilisent en effet une nouvelle extension de la « science » économique, la « neuro-économie », pour tenter de mesurer objectivement le bonheur et fonder ainsi de nouvelles « politiques du bonheur ». Dans un article récent publié par la revue de philosophie économique on pouvait ainsi lire : « *Lorsqu'on demande aux sujets s'ils souhaitent acheter, les produits désirables provoquent une activation du nucleus accumbens, cette région du cerveau associée au plaisir et à l'anticipation des récompenses. En revanche, lorsque le prix est affiché, on détecte une activation de l'insula, une région associée à la douleur, au dégoût et aux autres émotions négatives. L'activation est moindre lorsque le prix est jugé acceptable, auquel cas les structures préfrontales, impliquées dans la planification et le contrôle, sont également sollicitées. Sur le plan causal, l'activation de ces régions permet de prédire de manière efficace si le sujet achètera ou non le produit : l'activation préfrontale permet de prédire l'achat, alors qu'une forte activation insulaire permet de prédire le refus du produit [Knutson et alii 2007] » [Hardy-Vallée, Dubreuil, 2010]. Les auteurs concluaient: « **De la sorte, le rapprochement entre la biologie et l'économie, inauguré entre autres par Darwin, pourra trouver son expression dans une science générale de « l'économie de la nature »** »<sup>6</sup>.*

7

Par l'intermédiaire de ces quelques raccourcis historiques on voit bien la corrélation étroite entre l'économique et la politique du bonheur. La question de la cohésion sociale est au cœur de cette problématique puisqu'elle est soit réduite à une logique d'agrégation marchande, soit sacrifiée au nom du plus grand bonheur. La question des inégalités, de quelque nature qu'elles soient, se trouve elle aussi disqualifiée par un réductionnisme biologique qui ne cesse de rejaillir. La question des mesures et des indicateurs, qui nous rassemble dans le cadre de ce colloque, est donc une question fondamentale. Réduire cette question à une simple question de technique statistique serait ainsi une erreur majeure. Il s'agit selon moi d'une question de nature politique, non au sens d'orientation partisane, mais au sens réel du terme, d'administration de notre « cité » commune et de délibération autour des valeurs qui nous rassemblent et des projets que nous voulons réaliser ensemble pour le mieux être de tous et non de certains seulement.

## Changer de mesures et de façons de mesurer

Prendre la monnaie comme indicateur, ce qui est malheureusement une tendance promue aujourd'hui via une monétarisation généralisée de tout ce qui compte, c'est nier l'essence même de la socialité. C'est nier aussi, au nom d'une forme discutable d'objectivation, toute place pour un espace public de délibération pour réserver ces questions à des « experts ». Or, ce qui ressort me semble t-il de ce colloque c'est bien l'impérieuse nécessité de débattre, de délibérer, de mettre la démocratie « en actes » autour de ces questions de mesure et des actions que ces mesures peuvent, ou non, orienter. On le voit bien à travers le foisonnement d'initiatives partout dans le monde, ne serait ce qu'ici en Wallonie ou encore en Australie, il s'agit de faire que des citoyens s'emparent de ces questions, les discutent, en débattent, pour tenter d'améliorer les choses *ensemble*.

---

<sup>6</sup> Je souligne



Dans ce cadre il me semble que le « local » est au sens large un espace privilégié pour recréer des espaces publics que les logiques économiques dominantes et la rhétorique de l'impuissance ont largement détruit. Nous avons pu mesurer l'importance des projets de relocalisation, des plans locaux d'action, des politiques communautaires, si je peux traduire un peu maladroitement ce qui se fait en Australie comme l'a bien exposé Sue West. Une des choses importantes qui ressort de tous ces mouvements, comme l'a mis en avant Daniel Defays, c'est que les mesures sont des instruments qui matérialisent, *in fine*, des visions de la société, de ce que doit être (ou devrait être) notre devenir commun. En Wallonie et ailleurs, ce qui est en cause c'est bien, me semble-t-il, la volonté de reconstruire des visions de la société, du vivre ensemble, de ce qu'est le bien être, le bonheur, le progrès social, la cohésion sociale... Le PIB, la croissance, ne sont que des instruments dont on voit bien aujourd'hui, cela a largement été prouvé, qu'ils ne contribuent au bonheur, au mieux, que d'une minorité. Ce processus de reconstruction collective est radicalement opposé aux démarches issues de la réduction de la question du bonheur à une question économique, ce que j'ai exposé précédemment. En effet ces perspectives sont profondément individualistes et le bonheur de tous n'est que la somme des bonheurs individuels, la société est réduite à la sommation des échanges marchands... Au final nous sommes dans un monde de « monades » isolées, de « globules homogènes » comme le disait Thorstein Veblen et le social n'a plus d'épaisseur, ce tissu de relations qui fait notre vie n'existe que comme résultante de calculs égoïstes. Dans le cadre des démarches qui nous réunissent il s'agit au contraire de construire par le débat, la délibération, le dialogue... la métrique d'un bien être *partagé* et non seulement individuel. Au-delà d'un monde de « monades » isolées le langage force « [...] l'individu à adopter le point de vue des autres individus, à voir et à enquêter d'un point de vue qui n'est pas strictement personnel mais leur est commun à titre d'"associés" ou de "participants" dans une entreprise commune » [John Dewey]. Il me semble ainsi symptomatique que quand on essaie d'appréhender ces questions de bonheur ou de bien être d'un point de vue « scientifique », par exemple en économie, on ne se fonde que sur des données « individuelles ». Dans une large mesure on mobilise des enquêtes très larges comme les « World Value Surveys » ou les « European Value Surveys » qui posent des questions « individuelles » sur les sentiments subjectifs des individus. On pourrait croire que c'est une question technique mais je ne le crois pas. En effet la formulation même des questions (et les habitudes procédurales d'administration « individuelle » des enquêtes) font que c'est aux sentiments d'individus en tant que tels que l'on s'adresse. On suppose implicitement que les individus existent « en soi » et qu'ils peuvent être artificiellement détachés de toute socialité. Ces « opinions » individuelles sont ensuite agrégées. Ce choix « technique » n'est donc pas neutre. Il me semble en effet que ce faisant on n'appréhende que de façon très superficielle la question du lien, de la relation, qui est au cœur de la question de la cohésion sociale et qui est l'essence même de la socialité. En effet, un individu n'est jamais une entité parfaitement définie une fois pour toute, avec des « préférences » données comme diraient les économistes, mais est au contraire sans cesse en train de se définir et de se redéfinir. Dans une large mesure c'est par l'intermédiaire des transactions continues avec les autres que l'individu peut se définir, s'identifier. Dit autrement, il me semble que c'est moins à la subjectivité que l'on devrait s'intéresser (et que nos systèmes de mesure devraient chercher à capturer) mais plutôt à la *subjectivation*, aux processus qui font que nos préférences, nos goûts, nos désirs... sont le produit de nos rencontres et de notre histoire et que ces processus sont « habillés de langage » pour paraphraser J.Dewey. En ce sens la méthode du Conseil de l'Europe, mise en œuvre en Wallonie dans le cadre du plan de cohésion sociale, et que nous avons également pu expérimenter sur des territoires bretons<sup>7</sup>, me semble aller dans le sens de ce que j'évoque. En effet il

<sup>7</sup> Il s'agit du projet ISBET (Indicateurs sociétaux de bien Etre Territorialisés) que j'ai coordonné avec la collaboration de, MF.Bourblanc, C.Cartieaux, C.Jaouen, P.Mériot. Ce projet porté par PEKEA (Political and Ethical Knowledge on Economic Activities) est financé par le Conseil Régional de Bretagne et mené en coopération avec le Conseil Général d'Ille et Vilaine. Il a obtenu le prix de la meilleure contribution pour un travail mené avec les citoyens lors du 3<sup>ème</sup> forum mondial de l'OCDE qui s'est tenu à Busan, Corée du sud, en 2009.

s'agit moins de construire des indicateurs objectifs que de construire *ensemble* une vision *partagée* du bien être, du progrès social, dans un espace défini. D'autre part, il ne s'agit pas d'agréger des opinions individuelles supposées déjà formées et bien identifiées, mais bien de les mettre en débat, de les discuter, ce qui fait que les préférences, les goûts, les opinions, ne sont plus les mêmes à la fin du processus pour ceux qui y ont participé. Il s'agit moins d'évaluer que de *mettre en valeur*. Reprenant les travaux de George Herbert Mead, il me semble qu'il s'agit bien là d'un processus de « mise en perspective » dans la mesure où la création d'un espace public de dialogue force les individus à se placer, au moins partiellement, dans la perspective de l'autre, à la place de l'autre, comme l'évoquait Adam Smith dans la Théorie des sentiments moraux. Les questions du bien être, du progrès, de la cohésion sociale, ne sont donc plus des questions individuelles mais des questions de nature collective, commune. Comme le soulignait J.Dewey la proximité entre les mots commun, communauté, communication... n'est pas un hasard mais révèle la nature même de la socialité, de ce qui fait d'une somme de « je » un « nous ». Le langage et les processus communicationnels sont ainsi au cœur de la socialité et c'est cela qu'il me semble nécessaire d'appréhender à travers nos instruments de mesure.

### **Construire un monde commun**

Ces processus, qui ont pu être qualifiés d'*élaboratifs* dans le cadre du guide méthodologique du Conseil de l'Europe (CoE), mettent en avant la construction collective. Ainsi, comme l'a suggéré Paul Marie Boulanger [2004], les indicateurs : « *peuvent aussi constituer des éléments de la **définition collective d'un monde commun** (...), voire d'un **bien commun** (buts à atteindre, normes à respecter) et des moyens de l'atteindre (mesure du bien-être)* ». Les processus communicationnels sont au cœur de cette « élaboration ». Les travaux menés par l'IWEPS et qui nous ont été présenté lors de ce colloque me semblent aller dans le sens d'une première approche de ce que j'appellerai des données relationnelles. La fréquence des mots, les registres sémantiques, les clusters... sont des produits des processus communicationnels qui se sont déroulés dans le cadre de la construction des indicateurs de situation. On voit bien par exemple combien peu de mots clés concentrent un grand nombre d'occurrences. Ces mots clés comme : autre(s), famille, enfant(s), santé, vie, pour ne citer que ceux là, manifestent les éléments essentiels du bien être individuel et un grand nombre de ces mots sont liés à la socialité, à la relation... Il me semble cependant qu'il faut se garder du danger qu'il y aurait à « figer » ces mots et à les appréhender de façon statique. Elaborer une appréhension relationnelle, ou transactionnelle comme je préférerais l'appeler, me semble nécessiter que l'on explore plus avant le processus même de quantification, c'est-à-dire le « convenir » qui amène au « mesurer » si on reprend les termes de Alain Desrosières. En effet la nature même du processus proposé par le Conseil de l'Europe met en avant la construction d'une « synthèse inclusive » permettant de mettre en discussion la parole de tous pour arriver à un « monde commun ». Les « mots » sont donc le produit à la fois d'une opinion individuelle et d'une discussion collective, d'un processus communicationnel. En filigrane de ces « mots » il y a donc des processus de négociation, d'explicitation, d'élucidation, d'accords... qui constituent selon moi un ensemble de « données » permettant d'appréhender ce qu'il y a de social en arrière plan des indicateurs. Ces « données » permettraient sans doute de mieux appréhender le fait que la socialité transite par des médiateurs et des artefacts porteurs de sens: mots, textes, conversations, narrations, qualifications... De telles intuitions ne sont pas neuves et sont mobilisées dans différents contextes, outre la tradition pragmatique à laquelle je me réfère, par Norbert Elias ou encore Margaret Archer. Il me semble ainsi qu'on pourrait faire l'hypothèse que les mots/narrations/qualifications reflètent les « *conversations intérieures* » [Archer 2003] en tant que médiatrices entre des structures objectives subjectivement perçues et l'agentivité (en tant que réalisation de perspectives d'action) mais sans le dualisme soutenu par M.Archer. Ainsi, au-delà des mots, ce seraient les conversations et leurs traces dévoilées par les mots ou narrations qu'il faudrait considérer comme des « données ». Dans une certaine mesure la « Théorie ancrée » (Grounded theory) issue des travaux d'Anselm Strauss va dans ce sens. La méthodologie suivie ne permet sans doute pas de satisfaire les ambitions précédentes; elle ouvre cependant des portes. Tout d'abord par le matériau disponible: l'expérience Wallonne, la notre,

ainsi que d'autres ont permis d'accumuler des milliers de mots/qualifications/narrations qu'il convient d'analyser au-delà des « indicateurs de situations ». Je ne sais pas si tout cela est clair, mais si je peux l'éclairer simplement ce sera à travers quelques remarques :

-dans la méthode du CoE on pose des questions, par exemple qu'est ce que le bien être pour vous, et les citoyens répondent sur des post its, ce qui constitue des « critères ». Par exemple, on peut répondre que le bien être c'est « une voiture », ce qui est un « mot », mais parfois on a des réponses du type « avoir une voiture pour aller me promener », ce qui est déjà une narration révélatrice d'une projection, d'une mise en perspective, d'une médiation entre une situation objective subjectivement perçue et des perspectives d'action. Nous avons donc une « trace » d'une conversation intérieure.

-mais les conversations ne sont pas qu'intérieures. Le processus *élaboratif* ouvre ces mots/narrations/qualifications à la discussion et les soumet à un processus de reconstruction. Je voudrais en donner un exemple. Lors de notre propre expérience un enfant avait écrit sur un post its « avoir une Logan »<sup>8</sup> comme critère du « bien être ». Lorsqu'il s'est agit de mettre en évidence les grandes dimensions du bien être la première orientation prise collectivement était de placer ce critère dans un regroupement lié au bien être matériel (avec le logement par exemple). Mais dans le cadre de la discussion l'enfant qui avait rempli le post it s'y est opposé fermement et voulait que l'on mette ce critère avec « environnement ». Cela a bien entendu suscité des interrogations et la conversation a permis de révéler ce qu'il voulait dire : pour lui la Logan renvoyait à un mode de vie plus simple, la voiture ne contenant aucun gadget inutile étant avant tout destinée à remplir la fonction d'une voiture : transporter d'un point A à un point B. Dit autrement, « avoir une Logan » renvoyait à un registre de « simplicité volontaire », de « frugalité », et donc à une forme de « décroissance » et de développement plus écologique. Nous étions donc dans le registre de l'être et non dans celui de l'avoir contrairement à ce qu'on aurait pu penser au premier abord. Peu importe que cela soit sans doute partiellement erroné, la Logan n'étant pas particulièrement « écologique ». Ce qui me semble significatif dans ce cas est le double processus conversationnel à l'œuvre : une conversation intérieure tout d'abord au sens évoqué plus haut, une conversation collective ensuite permettant de rendre explicite l'implicite et d'en débattre pour converger vers un « monde commun ».

10

C'est en ce sens que se focaliser sur les mots ne me semble pas suffisant car ce faisant on risque de perdre une partie de la socialité et de l'univers de significations et de perspectives qu'ils contiennent. Je ne développerai pas plus avant ces considérations mais elles me semblent importantes si l'on veut que les théories économiques retrouvent une « traction sur le monde » qu'elles ont perdue en se focalisant sur l'imitation de sciences conçues pour explorer des mondes « sans frottements ». En ce sens je suis d'accord avec les propos de Jeffrey Türk ([2009] : « *Si l'économie désire avoir une traction sur le monde réel, nous avons besoin de développer des façons d'utiliser les matériaux issus d'entretiens pour permettre à nos théories d'être en prise non seulement avec des données, mais avec les phénomènes du monde réel rendus tangibles par l'intermédiaire des données ; ainsi pour avoir un usage pratique quelconque, elles doivent faire plus que simplement expliquer des données-elle doivent expliquer des phénomènes réels se produisant dans le monde. On doit également supposer que puisque le monde social est qualitativement différent du monde physique, les méthodes que nous inventons pour l'étudier doivent probablement être également différentes* »<sup>9</sup>). Une hypothèse fondamentale (ontologique) serait alors que le « réel » du monde social réside dans les interdépendances et transactions dans lesquelles les acteurs sont inscrits.

<sup>8</sup> La « Logan » est une voiture à bas coût produite par Dacia une filiale de Renault

<sup>9</sup> Ma traduction

Au-delà de ces aspects techniques, voire ontologiques, je voudrais maintenant en venir dans un dernier temps à des interrogations suscitées par les procédures associant les citoyens à la définition du bien être, du progrès social, d'une part, à la détermination de « plans d'action » d'autre part.

### **Des questions de procédures**

A travers les expériences qui nous ont été présentées dans le cadre de ce colloque (expérience Wallonne, Etat de Victoria, Grande Bretagne...) on voit bien apparaître le trait commun qui les unit : la volonté d'associer les citoyens, à des degrés divers, autour des questions de la mesure et de l'action. Dans une large mesure, au-delà de ces éléments factuels, réside la volonté de recomposer à la fois ce que François Eymard-Duvernay a appelé des « institutions de valorisation » et les espaces de valorisation. Ce dernier point renvoie ainsi au caractère souvent « local » des expériences qui ont pu nous être présentées. Recomposer les institutions de valorisation, les réintroduire dans des processus démocratique, me semble en effet intrinsèquement lié à un réinvestissement de l'espace des lieux, des proximités, des voisinages, et à un désinvestissement de l'espace des flux qui renvoie à l'impersonnalisation et à la dématérialisation des relations liées à la définition même d'un monde de concurrence « sans frottements », pure et parfaite diraient les économistes... Par rapport à la question des données que j'évoquais précédemment cette question est également importante. En effet le « gouvernement par les nombres »<sup>10</sup> a souvent impliqué l'homogénéisation des mesures et des métriques sur des espaces de plus en plus grands. L'universalisation du PIB n'en est que l'exemple le plus emblématique. Une fois universalisées ces mesures ne peuvent plus faire l'objet de discussion puisqu'elles sont parallèlement portées par des institutions échappant à tout espace ancré. En ce sens, certains indicateurs synthétiques, tels l'IDH, s'ils ont des vertus que je ne méconnais pas et qu'il ne faudrait pas négliger, reposent sur une même logique. Réinscrire les processus de quantification dans l'espace des lieux me semble ainsi supposer une réflexion concomitante sur la façon de mesurer et de produire des données. L'étymologie même du terme « statistique » renvoie à Etat et à une logique de pouvoir vertical et centralisé. La recomposition des espaces et des institutions de valorisation me semble, au moins partiellement, remettre cela en cause. Il me semble aussi que cela remet en cause la logique souvent comparatiste intrinsèquement liée à certains indicateurs, tels le PIB. En effet, à partir du moment où ces indicateurs sont reproductibles et applicables à d'autres espaces, il devient tentant, notamment pour des hommes politiques, de se comparer, de comparer les performances d'un territoire à celles d'un autre territoire. Cela peut sans doute avoir une utilité, mais quand on traite de question comme le bien être, le bonheur ou la cohésion sociale il n'est pas certain que cette logique comparatiste soit adaptée. Cela tend, de plus, à enlever le pouvoir de « qualification » de ce qui compte aux citoyens, puisque l'on doit adopter des qualifications universalisées. Or, l'originalité de la méthode du Conseil de l'Europe, mais également de certaines démarches menées aux Etats-Unis, concernait justement le pouvoir de qualification qui était restitué aux citoyens, aux communautés locales. En ce sens la définition/qualification du bien être d'un espace devient incomparable à celle d'un autre espace, et les plans d'action sont définis en fonction de ce qui compte vraiment pour des citoyens. Adopter des logiques verticales et universelles amène fatalement des biais. Cela a pu être le cas par exemple dans le cas de l'état d'Acre au Brésil pour lequel par exemple les indicateurs usuels utilisés pour l'ensemble du territoire n'étaient pas pertinents localement. Par exemple, les logements « en dur » étaient considérés comme un indicateur national de bien être ou de richesse, par rapport à cela l'état d'Acre était dans une situation très mauvaise. On aurait pu en induire qu'un objectif politique aurait été de construire plus de logements en dur. Or, l'état d'Acre est un état situé au cœur de la forêt amazonienne et les habitants ont depuis longtemps développé des formes d'habitats adaptés aux conditions très particulières qui règnent. Ces logements ne sont pas « en dur » mais ils sont parfaitement adaptés aux besoins des habitants qui en sont satisfaits. Changer de logement risquerait ainsi de diminuer le bien être et non de l'améliorer...

<sup>10</sup> Selon l'expression d'Alain Desrosières

Il me semble ainsi que l'un des enjeux qui ressort des initiatives qui ont été présentées lors de ce colloque réside dans l'articulation de logiques verticales, celles des instituts de statistiques nationaux par exemple, et de logiques plus horizontales, liées à des processus participatifs ou élaboratifs. La caractéristique fondamentale de ces processus est qu'ils impliquent les citoyens à la fois dans la construction des indicateurs et dans la collecte des « données ». Ce qui est perdu en terme de généralité et de comparabilité pourra être regagné en termes d'adaptation à des situations locales et de connaissance plus fine de situations problématiques. Cependant une telle recomposition des institutions et des espaces de valorisation, de « mise en valeur », ne va pas de soi. Elle heurte souvent de front des logiques centrifuges liées à des enjeux de pouvoir. Il ne faut en effet pas se leurrer, la réappropriation par les citoyens de questions aussi fondamentales que le bien être, la cohésion sociale et la quantification remet en cause un certain nombre de pouvoirs établis, les pouvoirs centralisés des Etats, des instituts de statistiques... mais également de nouveaux producteurs de « mesures » tels les entreprises privées qui sont aujourd'hui des acteurs majeurs dans la production de chiffres.

12

D'autre part, l'association des citoyens dans le cadre de ces processus n'est pas non plus sans poser des questions redoutables. Par exemple dans le cadre de la méthode du Conseil de l'Europe, l'objectif est le bien être de *tous* ; mais qui est ce « tous » ? Qui participe effectivement à ce processus de qualification qui aboutit à la définition partagée (par qui ?) du bien être sur un territoire ? Si l'objectif est l'association ou la participation de *tous*, qu'en est-il réellement dans la pratique ? Quand on regarde les processus participatifs effectifs il est facile de se rendre compte que le « tous » dont on parle n'est bien souvent réduit qu'à quelques uns. Dans le cas de notre expérimentation par exemple, sur une communauté de commune de 16000 habitants, environ 200 citoyens ont été réellement partie prenante au processus, moins si on ne prend en compte que ceux qui ont suivi tout le processus. Un autre exemple concerne le cas de la détermination participative d'un plan climat territorial dans le cadre de Rennes Métropole (plus de 300000 habitants) : de fait seuls 150 personnes ont participé au total à ce processus. Certes le nombre n'est pas tout et est loin de délégitimer ce type de processus, mais cela induit des limites dont il faut être conscient. D'autre part, même si des méthodologies telles celle du Conseil de l'Europe tentent d'éviter ces biais, la question du « qui » participe ne peut être éludée. On sait bien que d'une façon générale seules participent des classes éduquées, plutôt aisées matériellement, et souvent déjà impliqués dans la vie de la cité. Ce biais participatif peut conduire à des visions « bourgeoises » comme nous l'a affirmé un des élus avec lequel nous avons travaillé. Cette remarque est sans doute trop abrupte mais elle me semble révéler de véritables problèmes :

-tout d'abord si la recomposition des espaces et des institutions de valorisation apparaît comme un enjeu important, alors la réflexion sur les procédures et les instruments de participation doit être documentée de façon plus profonde. Les dimensions procédurales apparaissent en effet centrales si on veut passer de « processus » participatifs, souvent limités dans le temps ou dans l'espace, à une *société de participation*. Cela implique de repenser des dimensions essentielles de l'organisation sociale. Par expérience la question du temps, des temporalités sociales, me semble à cet égard être d'une importance fondamentale. Les processus participatifs en effet prennent du temps et ce temps est rare dans le cadre de sociétés « dromocratiques » pour reprendre le terme de Paul Virilio. La dictature de la vitesse, par exemple en matière de décision et de plans d'action publics, s'accorde mal avec le temps long de ces processus.

-ensuite, il me semble que les choix procéduraux eux-mêmes ne sont pas neutres. Ces processus associant les citoyens s'inscrivent dans le cadre de ce que j'ai appelé des « espaces de négociation » où se déroulent les transactions amenant, par exemple, à des définitions partagées du bien être. Cela renvoie à la structuration même de ces processus et à des questions très concrètes et très pratiques. Par exemple des élus sont-ils présents lors des débats ? Y a-t-il quelqu'un qui « mène » les débats ? Dans

le cas de la méthode des « posts its » utilisé par le CoE est-ce un « animateur » qui va afficher les posts its ou chacun le fait-il ? Etc. Ces éléments de définition des structures au sein desquels se déroulent les « négociations / transactions » ne sont pas sans effets sur les résultats que l'on va obtenir. Je voudrais juste en donner un exemple dans le cas de notre expérience : sur un des territoires nous avons aboutit à déterminer un nombre important d'indicateurs de situation, nombre trop important pour pouvoir de façon réaliste élaborer et administrer un questionnaire sur cette base. Il a donc fallu « élaguer », simplifier. Mais cela a posé la question des critères à utiliser pour cet « élagage », par exemple des indicateurs ont été « supprimés » lors d'un comité de pilotage sur la base d'un critère de « politique publique ». Cela a amené, par exemple, à la suppression d'un indicateur consacré aux « relations amoureuses » qui était ressorti comme un des éléments du bien être. Ce critère est respectable mais il induit fatalement une structuration. Un autre phénomène de structuration provient de ce que j'ai appelé les « espaces rhétoriques ». En effet les transactions communicationnelles, au-delà des aspects liés aux espaces de négociation, sont aussi sujettes à structuration. Certains ont plus de facilité que d'autres à s'exprimer en public, certains manient mieux le verbe que d'autres, le choix des mots, des termes n'est pas neutre etc. tout cela influe sur les processus de qualification.

Ainsi s'il faut être conscient des limites des indicateurs « traditionnels » il ne faut pas pour autant sous estimer les problématiques liés aux nouveaux indicateurs et aux procédures alternatives d'élaboration. Cependant on voit comment des communautés, comme l'Etat de Victoria en Australie ou la ville de Jacksonville aux Etat-Unis ont pu institutionnaliser des procédures sur des périodes déjà longues.

## Conclusion

13

Pour conclure il me semble que ce qui ressort de toutes ces expériences qui ont pu être évoquées lors de ce colloque, c'est qu'au-delà des indicateurs, les procédures de construction, les débats qui s'instaurent, l'apprentissage qui est généré et aussi et peut être surtout, la convivialité que cela mobilise, sont producteurs de lien et de cohésion sociale<sup>11</sup>. Il me semble que c'est un appel pour construire une société de participation au sein de laquelle "*[...] les politiques et propositions pour l'action sociale doivent être traitées comme des hypothèses de travail, et non comme des programmes auxquels il faut adhérer de façon rigide. Elles sont expérimentales dans le sens où elles seront, de façon participative, sujettes à des observations constantes et rigoureuses des conséquences qu'elles génèrent quand elles sont mises en œuvre, et sujettes également à des révisions rapides et flexibles à la lumière des conséquences observées*" [John Dewey cité par Tracy et Tracy 2000 p.8].

---

<sup>11</sup> A ce propos il me semble important de mentionner l'ouvrage « De la convivialité » édité par M.Humbert, A.Caillé, S.Latouche et P.Viveret, La Découverte, Paris, 2011. On peut lire le manifeste pour une société conviviale écrit par M.Humbert en ligne : <http://www.journaldumauss.net/spip.php?article762>



## Références

Bentham J. (1776), *A fragment on government*, repris dans: *The Works of Jeremy Bentham*, (ed. John Bowring), London, 1838-1843, Reprinted New York, 1962. On peut trouver le texte en ligne : <http://www.efm.bris.ac.uk/het/bentham/government.htm>. Traduction française « Fragment sur le gouvernement », LGDJ-Montchrestien, 1998

Bentham J. (1789), *An Introduction to the Principles of Morals and Legislation*, repris dans: *The Works of Jeremy Bentham*, (ed. John Bowring), London, 1838-1843, Reprinted New York, 1962. On peut trouver le texte en ligne: <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k93974k.r=j%C3%A9my+bentham.langFR>

Boulanger P.M. (2004), « Les indicateurs de développement durable : un défi scientifique, un enjeu démocratique », *Les séminaires de l'Iddri*, n° 12, Institut pour un développement durable, Belgique

Conseil de l'Europe (2010), *Construire le progrès sociétal pour le bien être de tous avec les citoyens et les communautés-Guide Méthodologique*, Editions du CoE

Eymard-Duvernay F. (2007), « Les institutions de valorisation des biens et du travail », *Communication au colloque « Théorie de la valeur et sciences sociales »* Université Paris X, 19-20 janvier

Gadrey J., Jany-Catrice F. (2007), *Les Nouveaux indicateurs de richesse*, La découverte, Repères (2<sup>ème</sup> édition), Paris

Hardin G. (1967), "The Tragedy of the Commons" *Science*, 13 Decembre 1968, Vol. 162 no. 3859 (pp. 1243-1248 ). On peut trouver le texte en ligne: <http://www.sciencemag.org/content/162/3859/1243.full>

Hirschman A. (1991), *Deux siècles de rhétorique réactionnaire*, Fayard, Paris

14

Latouche S. (2011), « La voie de la décroissance. Pour une société d'abondance frugale », dans « De la convivialité » édité par A.Caillé, M.Humbert, S.Latouche, P.Viveret, La découverte, Paris

Loty L. (2011), « Des lumières à la révolution, le bonheur en constitution », *Les Cahiers de l'Observatoire du bonheur*, n° 2, « Bonheur et petits bonheurs », sous la direction de Michèle Gally

Mandeville B. (1714) « From the fable of the bees: Or, private vices, public benefits », on peut trouver le texte original en ligne: <http://pedagogie.ac-toulouse.fr/philosophie/textes/mandevillethefableofthebees.htm> et en français: <http://expositions.bnf.fr/utopie/cabinets/extra/textes/constit/1/18/2.htm>

Renault M. (2009), «Perspectivisme, moralité et communication. Une approche transactionnelle de la responsabilité sociale des entreprises », *Revue Française de Socio Economie*, n°4-2009, (pp.15-37)

Renault M. (2008), « Une approche transactionnelle des indicateurs sociétaux de bien être », Colloque RIUESS, université Alba Oliba, Barcelone

Tracy P.D. et Tracy M.B. (2000), «A conceptual framework of social capital and civil society: the re-emergence of J.Dewey », The year 2000 International Research Conference on Social Security, Helsinki, 25-27 septembre

Türk J.D. (2009), «Traction in the world: economics and narrative interviews », *International Journal of Green Economics*, Vol. 3, No. 1, (pp.77-92)

Viveret P. (2011), « Stratégies de transition vers le bien-vivre face aux démesures dominantes » dans « De la convivialité » édité par A.Caillé, M.Humbert, S.Latouche, P.Viveret, La découverte, Paris

Ce texte résulte en partie des travaux menés dans le cadre du projet ISBET financé par le Conseil Régional de Bretagne :



Et mené en collaboration avec le Conseil Général d'Ille et Vilaine

